

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mai 2026

PROTÉGER LES ENFANTS ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE
- (N° 2835)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 78

présenté par
M. Breton, M. Hetzel, Mme Sylvie Bonnet et M. Gosselin

ARTICLE 5

Retiré avant publication.
